

ment du papier ne découvrir pas votre épître, qui contenait tout simplement ces mots : — "Que faites-vous?" Le fait est, comme je l'ai dit déjà, que vous attendiez dans l'espoir qu'à la fin, le succès aurait couronné les efforts de vos amis et de suite vous seriez sorti de votre cachette : vous auriez réclamé votre part des lauriers, qui trop souvent ceignent injustement le front des lâches et des déserteurs. Voilà, brave homme, le motif de votre attente pendant cinq jours." Mais au lieu de vous être tenu caché, si vous étiez venu nous trouver après la bataille, nous nous auriez aidés, sinon de vos conseils, au moins par votre présence, qui aurait sans doute donné une bien différente tournure aux affaires, car vous étiez le chef; le point de mire; tout était concentré en vous! aussi chacun s'écriait : "où est Papineau? où est Papineau? où est Papineau? où est Papineau?"... Pour preuve que ceci est bien le cas, de même que le rôle que vous avez joué dans "les troubles", je vais transcrire le récit très fidèle et circonstancié de votre conduite à cette époque, et l'effet qu'a produit votre absence de St. Denis, qui fut publié dans le journal, le "North American" rédigé par M. John B. Ryan, fils du capt. John Ryan, votre ami et support à l'extrême.

Le détail suivant corrobore en tous points mes allégués; traduction du North American : "A la nouvelle que M. PAPINEAU était dans les environs de St. Denis et de St. Charles, le peuple s'assembla en foule pour apprendre de la bouche même de leur grand chef, quelles étaient ses intentions et ses projets; mais, ce grand homme n'était plus le même, on ne reconnaissait en lui que le nom de Papineau. "Ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté et répu gnance de la part de M. P. que le Dr. W. Nelson s'engagea à recevoir de temps à autres des messages, envoyés des différents points du pays pour le consulter. Dans une de ces nuit les plus sombres et le plus noir des mois de novembre, il consentit de se rendre à St. Charles, où, sous le commandement du gén. T. S. B. v. n. tout nouvellement élu par M. P. on avait établi un camp; mais quel précaution ce grand agitateur, ne prit-il pas de cacher son nom et ses traits, avant de descendre à rentrer dans l'enceinte de l'établissement militaire de ses compatriotes. Ce qui parut principalement occuper, fut de se dérober à toute observation, et par là même échapper à un gouvernement, lui, qui avait en elle au peuple de Longueuil de faire feu sur la cavalerie; — lui, qui avait écrit à Wm. LYON MACKENZIE, à Toronto, Haut-Canada, de commencer son rôle et de soulever cette province, afin d'assister les Bas Canadiens dans leur lueur pour l'indépendance; — lui, qui de plus, avait renouvelé ce message à un certain Monsieur se rendant d'un des Haut-Canada; — lui, qui s'était transporté à St. Denis, pour chercher protection chez le Dr. W. Nelson, sachant fort bien et bien convaincu, que le Dr. combattait en brave, avant de se rendre à l'ennemi; — lui, qui avait envoyé dans différents points, des messages, dans le côté de l'Acadie, pressant le Dr. Côté de prendre les armes et de faire des préparatifs pour forcer l'ennemi à battre en retraite; — lui, enfin M. P. craignait de se compromettre, quand, durant l'exercice de son influence démocratique, il avait traité ses compatriotes dans le danger le plus imminent, et pour mieux dire à la bouche.

"Hélas! quelle générosité, quelle magnanimité, quelle grandeur d'âme existait chez M. P. de vouloir se dérober, se disculper d'avoir pris part aux troubles, si le succès n'était de son côté, quand, par ses conseils et avis, il avait forcé plusieurs chefs, mais plus particulièrement le Dr. W. Nelson, sous l'œil de quel il se trouvait confortablement à l'abri, d'exposer leurs vies au fer meurtrier des habits rouges, et leur cola au supplice honteux de la corde, si la rébellion leur était d'un succès, comme malheureusement ce fut le cas!"

"Plusieurs individus ont essayé, mais en vain de pallier la conduite de M. P. à notre idée, ils n'ont nullement réussi dans leurs projets." "Après la victoire complète de St. Denis et la fuite de l'ennemi, seule ressource de salut qui lui restait, on devait naturellement s'attendre à l'extême satisfaction du peuple, et des plus désireux de porter en triomphe le grand champion de la liberté qu'ils vénéraient si hautement. "Ils ressentirent qu'il manquerait quelque chose à leur joie, s'ils étaient privés de la présence de cet homme; qui leur avait si noblement et si habilement épargné toutes les horreurs de la tyrannie anglaise. Mais hélas! M. P. s'était enfui du poste d'honneur au commencement de l'action. Assez difficile de certifier, si vraiment il s'était enfui. Ce de lâche désertion, que les partisans de la liberté essayèrent pour un temps de cacher et même d'excuser, fut sans aucun doute la cause réelle de la défaite entière des patriotes. Supposons pour un instant, que M. P. craignait réellement pour son salut, pendant l'engagement, n'aurait-il pas pu se retirer dans un endroit sûr et revenir après le danger? Supposons pour un instant qu'il soit justifiable de s'être rendu jusqu'à St. Hyacinthe au moment où la nouvelle de la victoire des Canadiens se répandait dans ce village, pourquoi n'a-t-il pas retourné auprès du Dr. Nelson, l'aider de ses conseils, et où sa présence seule aurait pu engager le peuple à résister de nouveau aux armes anglaises?"

"Mais non, il avait honteusement déserté ses amis dans le danger, et même après la retraite sonnée, il lui fut impossible de surmonter son effroi pour la poudre et les balles." "Vient ensuite le touchant récit que fit le même enthousiaste éditeur, de la mort d'un homme, qui vous respectait, vous adorait, et vous regardait comme la véritable personnification de toutes les vertus publiques. Pourrez-vous lire ces détails, sans éprouver les remords les plus vifs et sans vous accuser de l'avoir délaissé et abandonné dans le moment critique! Combien votre présence aurait été consolante pour ce jeune Canadien, déjà si distingué par ses talents et ses grands mérites. Je me rappellerai jusqu'à ma dernière heure la scène qui a précédé son trépas. D'un côté de son lit était notre ami zélé, le Dr. T. Kimber, qui comptait les dernières pulsations de son cœur. J'étais aussi, près de lui, avec mon ami le Dr. Henri Cartier, et d'un autre côté était son bon-ami, George Cartier, dont votre manque de générosité vous vôté à vouloir ravaler les qualités distinguées. Il serait la main du patriote mourant et lui disait : "Il est vrai que nous avons remporté une belle victoire, mais elle est trop chèrement acquise, puisque c'est au prix de ta vie." A ces mots, avec une expression d'âme que je n'oublierai jamais, le héros ouvrit les yeux, rayonnant encore de leur bel éclat, jetant un regard autour de lui, comme s'il cherchait à voir quelqu'un pour la dernière fois; une expression de pénible désappointement se peignit sur ses beaux traits et il murmura : "où est M. Papineau? il est heureux lui; il est hors de danger." Quelques temps après, ses paupières lourdes fermèrent ses yeux brillants d'intelligence et de grandeur d'âme, et cette bouche éloquent pour la cause du pays et pour faire vos éloges fut scellée pour l'éternité.

"Voici au reste, ce qu'en dit le North American." Lisez et rougissez, si vous êtes susceptible d'une seule noble émotion : "Charles Ovide Perrault, écuyer, membre du parlement provincial et doué des plus brillants talents, ayant cru devoir partager les malheurs de son pays en combattant contre la tyrannie et l'oppression, tenu lieu d'aide-de-camp auprès du Dr. W. Nelson. Exécutant fidèlement dans les différents postes les ordres du docteur, il fut frappé d'une balle au côté droit. On le transporta ainsi blessé à la demeure de M. D'Eschambault, où après avoir langué jusqu'à cinq heures du matin suivant, il rendit l'âme, offrant sa vie comme devant être un sacrifice agréable sur l'autel de la liberté. Persuadé que son pays venait au moins de remporter la première bataille que se livraient les partisans de la liberté et les soutiens du despotisme, dans l'effort qu'ils firent pour secouer le joug de la domination anglaise, ce jeune patriote ferma les yeux à la lumière dans le ferme espoir que la victoire se rangerait du côté de ceux qui avaient arboré l'étendard de la rébellion, avec l'intention pure et sincère de retrancher des pages de l'histoire la dégradation politique de leur pays, et d'établir une république, qui seule pouvait faire le bonheur du peuple.

étaient enfui de Montréal, dans le honteux dessein de se dérober à la vengeance de la race anglaise, ce jeune guerrier saisit la première occasion, pour montrer à l'univers que l'amour réel de la vraie liberté, seul, l'avait poussé à s'opposer aux empiétements sur les droits constitutionnels de son pays natal. Plus tard, un monument témoignera la reconnaissance du peuple Canadien envers les nobles victimes, qui, sur le champ de bataille, ne balancerent pas d'exposer leurs précieuses vies aux balles meurtrières d'une brutale soldatesque, salariée dans le but unique d'enchaîner la liberté." (*)

Avez-vous été rendre l'hommage du souvenir même, sur la tombe de ce jeune martyr? Non, sans doute, pas plus que vous avez souligné les veuves et les orphelins : pas plus que vous avez rendu une visite de condoléance à la veuve du bon canadien, qui en aidant votre fuite de cette ville, a contracté une maladie dont il est décédé trois jours après. Si vous ignorez son nom, je pourrais vous le mentionner, ainsi que sa demeure qui était au pied d'un couvent.

Puisque vous êtes si avide de plonger le pays de nouveau dans les désastres et les horreurs passés, il devient un devoir impérieux pour moi de vous rappeler au moins quelques uns des résultats de vos procédés, desquels on pourrait tirer des conclusions salutaires pour l'avenir.

Pour justifier votre triste conduite, vous prétendez que d'autres ont fait tout comme vous, et notamment M. M. LaFontaine & Morin, qui sont infiniment capables à vos yeux, j'aurais, comme ils le font, de la confiance et de l'estime de leurs compatriotes. Il serait présomptueux à moi de vouloir prendre la défense de ces hommes éminents, mais il est bon de dire qu'ils étaient loin d'approuver vos démarches. Ils étaient très-opposés aux réunions des "Fils de la Liberté"; ils préféraient qu'il s'en suivrait beaucoup de mal, et quant à vos plans ultérieurs vous les gardiez entièrement cachés dans votre sein. Vous ne consultiez que ce qui fut, sauf certaines exceptions, trop souvent prêtés à apprécier des démarches indiscrettes et le Dr. O. Callaghan de valeureuse disposition! comme si vous n'avez pas pensé que tout le monde devait vous suivre sans exercer leur jugement ou leur volonté. Vous seriez probablement moins disposé à attaquer ce premier monsieur dans la législature, — ou j'en pense que vous auriez certains comptes à régler avec lui, et dont la balance ne vous sera pas extrêmement avantageuse. Et quant à l'autre monsieur, je suis persuadé qu'il est si familier avec votre caractère, que vos accusations et assertions tombent à ses pieds sans lui causer la moindre inquiétude. Ses mettez encore le comble à votre ingratitude en insultant M. DUBOIS, l'honnête, intègre et intelligent propriétaire de la Minerre. Payer ce monsieur d'injures et de sarcasmes en retour de l'inaltérable attachement qu'il a toujours témoigné envers vous, est de mise avec toute votre conduite, tant actuelle que passée! Il vous a défendu, soutenu et louangé pendant de longues années, et vous ne le payez que par des injures. . . . Vous qui dites n'avoir jamais désiré la violence, vous rappelez-vous lorsque cet incorruptible et patriote et plusieurs de nos citoyens les plus estimables ont été vous solliciter d'empêcher la sortie en procession des Fils de la Liberté, vous représentant les suites probables de cet acte. Ce sage avis, vous le méprisiez en présence de la ma et de l'her. Je déterminai de M. votre fils Amélie!!! qui vous dit avec la hardiesse et la décision d'un fils de Mars! "Non, papa, en avant, en avant." Et c'est ce même fils qui depuis a juré fidélité à une autre puissance, et qui a été par votre ami, M. Daly, et le délégué ministre. Je récompense par une bonne place permanente, sous le gouvernement que vous cherchez aujourd'hui à bouleverser. . . .

Dans votre mauvaise humeur vous voulez répandre votre bile sur mon estimable ami, M. G. Cartier. Tout jeune qu'il fut en 37, je me rappelle parfaitement des sages remarques qu'il vous fit sur l'attitude que vous prenez. Ce fut encore le malheur du pays que vous n'avez pas approuvé ses observations pleines d'aplomb et de vraisemblance. (Avez-vous oublié la mission, de l'accomplissement de laquelle nous voulions le charger à St. Antoine, et qu'il a décliné pour d'excellentes raisons, que j'ai bien appréciées.) Pour pallier votre ignominieuse fuite, vous n'avez pas honte de jeter du doute sur sa conduite. Ceci est très digne de vous. Or, c'est à la fois un plaisir et un devoir pour moi, de donner un démenti formel à vos fausses et méchantes insinuations. Dans un moment aussi difficile que l'était celui-ci, ce monsieur, ainsi que plusieurs autres, ont bien pu croire qu'il y avait de la folie, situés comme nous étions à vouloir résister aux soldats, armés et en force comme ils étaient, mais lui, comme chacun, voyant qu'il allait autant de l'honneur que du salut de la cause, seconda noblement et partagea le combat pendant toute cette journée. M. Cartier était à nos côtés, et avec vigueur et intelligence, il appuyait toutes nos mesures et celles de mes amis. Il ne s'est absenté d'ailleurs de moi que pendant une heure environ, lorsque je l'envoyai à St. Antoine chercher des munitions, qui étaient presque épuisées et cette mission n'était pas sans danger, car les bacs ne pouvaient traverser d'une rive à l'autre, sans être exposés à de nombreuses décharges de canons, qui faillirent plusieurs fois les couler à fond, et ceci était fait dans le but d'empêcher toute communication entre les deux côtés de la rivière. La victoire assurée, M. Cartier continua à m'assister dans tous nos procédés ultérieurs. Et il n'a abandonné la partie que lorsqu'il se sentait moi-même contraint de faire mon départ. Je dois reconnaître en outre que ce Monsieur a toujours été ferme, déterminé et conséquent dans sa politique, et n'a jamais épargné ni sa personne ni les sacrifices pécuniaires pour la faire réussir.

Vous voulez le bouleversement tout entier du gouvernement; vous n'avez pu atteindre votre but, et vous voulez persister et y parvenir; mais vous ne possédez ni la confiance en vous-même, ni l'héroïsme pour mettre à effet vos desseins; l'exécutif joint de l'estime publique; vous l'avez perdu, et vous allez perdre jusqu'à l'espoir. Voilà le secret de votre fureur, contre Messieurs LaFontaine et Morin, contre d'autres, vous demandez par l'entremise de votre neveu, No. 2, (Anti-Unionnaire) "s'il (M. Papineau) veut renier en 48 son passé," et vous répondez que non. Votre aveu n'était pas nécessaire, car votre conduite actuelle est la même que votre passée, et consiste à être éternellement en opposition à tout et à tous, quelques soient leurs tendances et objets. Le passé pouvait, et justifiait même votre opposition à cette époque, vu l'atrocité injuste à laquelle le gouvernement exposa sans cesse les Canadiens; mais aujourd'hui, où tous les griefs et abus qui nous opprimaient jadis ont disparu ou sont en chemin de disparaître, et dans un moment qui est tout le contraire de ce passé malheureux, on vous trouve sans jugement et les yeux opiniâtrement fermés sur l'état du pays, et fidèle à votre métier de tout insulter et calomnier. Et parce que des hommes qui savent tourner l'expérience à profit, et qui ont des vues correctes et saines sur la situation présente de cette colonie, dont l'aspect est plein d'espoir, sont au pouvoir, vous lancez vos anathèmes; vous voulez les chasser, et comme un mauvais géôtre, vous désirez régner et trôner dans l'anarchie et le chaos.

Je vous refuse tout entier la position que vous assumez; que vous "représentez franchement, bravement, et patriotiquement la pensée du peuple." Pouvez-vous être si absorbé de vous-même et être si abstrait, que de ne pas vous apercevoir qu'on vous blâme, et désapprouve partout, et qu'on vous accuse de toutes parts. Oh, que votre monomanie est enracinée.

Avant de terminer, je vais tâcher de vous convaincre combien votre politique est tortueuse et n'est propre qu'à attirer de biens grands maux sur le pays, dont vous dites être le martyr! Il faut, dites-vous, que le Bas-Canada ait des membres en proportion de sa population; — la majorité sur le Haut-Canada. Et un homme irrécusable, vous agitez cette question, sans au préalable savoir quel est le véritable état de la population de chaque section de la province! Or, il y a toute raison de croire que le chiffre de la population dans les deux sections est à peu près égal en ce moment, et vu l'accroissement rapide du Haut-Canada, par l'émigration tant de l'Angleterre que des Etats-Unis; et vu le grand nombre de nos Canadiens-français qui passent journellement chez nos voisins, et le très petit nombre d'émigrés qui demeurent parmi nous, il y a, dis-je, beaucoup de raisons à croire, qu'en un bien court espace

(*) Je prendrai la liberté de suggérer au savant historien du Canada, M. Garneau, de se procurer le North American, publié à Swanton immédiatement après les troubles, où il pourrait puiser beaucoup de faits et matières intéressantes et importantes relativement aux événements de 37 et 38. L'histoire de ce temps est pleine de renseignements et de leçons qui ne devraient pas être perdus pour la postérité. Je viens d'apprendre qu'une autre plume est aussi occupée dans

de tems, nous, dans la partie Est de la province, serons dans une grande minorité, et une minorité qui devra aller toujours croissant. Votre démarche aveugle ouvre les yeux aux Haut-Canadiens, et les justifiera en faisant enver nous, ce que vous voulez leur faire aujourd'hui.

Politique borné et étroit, vous ne pouvez jeter les regards au loin et pénétrer dans l'avenir. Le présent révé est tout pour vous; — le futur, tout gros de mal et de calamités qu'il serait, par votre irréflexion, n'est rien, pour vous. Vous n'êtes comme le poète, "après moi, le déluge." Vous n'êtes pas assez clairvoyant pour laisser tomber votre projet insensé, ni pour vous porter d'avance à adopter une attitude qui devrait empêcher les Haut-Canadiens de vouloir avoir le pas sur nous.

Votre cheval de bataille est votre désir de faire disparaître l'union; et vous n'êtes plus honnête et plus clairvoyant dans cette circonstance! L'acte d'union, en premier lieu était une infamie, un atroce attentat contre les droits et privilèges du Bas-Canada. Vous admettez avec moi que le pouvoir qui a consommé ce fait inique est actuellement aussi puissant qu'auparavant. Eh bien, qui sait si certains hommes gens, tant du Bas que du Haut-Canada, ne seraient pas heureux de se joindre à votre cri de manie, afin de consommer leur ancien projet d'asservir le Bas au Haut. Il y a longtemps, qu'ils demandent que l'île de Montréal et toute la partie sud-est du district soient cédées au Haut Canada, de manière à leur donner un port de mer, une issue à l'océan. S'ils pouvaient réussir, nous serions en effet dans un état déplorable, et malheureux, nous tomberions dans l'infériorité et la ruine. Il ne sera plus temps de s'en rendre compte, "ce n'est pas ce que je voulais!" — De grâce, que l'expérience nous apprenne des leçons de sagesse. D'ailleurs vous allégués à ce sujet ont déjà été victorieusement réfutés.

Avec votre emportement ordinaire, vous éleveriez la voix contre cet outrage; mais pourquoi l'avez-vous produit par votre politique imprudente et peu sage? Vous voudriez vous mettre encore à la tête d'un mouvement! Le danger est à plus de dix lieues, le courage pourrait encore vous manquer, lorsqu'il serait "à dix pas." Je n'estimerai infiniment heureux, si en exposant quelles pourraient être les conséquences de votre politique tortueuse, je pouvais réussir à mettre vos compatriotes en garde, afin qu'ils ne deviennent pas de nouveau les victimes des misères et calamités, dans lesquelles vous les avez déjà plongés.

Un petit mot, s'il vous plaît, sur un autre de vos honteux, car vous en possédez plus qu'un, qui puisse vous mener et le pays à tout aussi "bon port," que celui où vous l'avez déjà conduit. Pour mieux cacher vos desseins, vous parlez incessamment de la nationalité. Je crains que vous ne soyez pas plus franc ici qu'ailleurs. Si vous l'étiez, vous feriez tout votre possible pour procurer de l'éducation à une grande partie de vos compatriotes, qui sont encore privés de ses bienfaits; vous auriez imposé le silence à votre cousin et à vos proches, sur lesquel votre influence est absolue; les étrangers auraient en moins de succès. Donnez, dis-je, de l'éducation à nos Canadiens qui n'en possèdent pas encore, et ils sauront apprécier la langue, chérir les mœurs et usages qu'ils tiennent du grand peuple dont ils descendent.

Soyez tous Canadiens, quant aux intérêts généraux; travaillez d'un commun accord à faire prospérer ce beau pays, pour le bien de tous, et que chacun se fasse un devoir de persévérer dans sa famille, les traits louables qu'il aura puisés chez ses frères. En agissant de la sorte, les descendants de la France auront un grand avantage sur les autres colons : car ce fut par leurs ancêtres que ce pays a été découvert, défriché et nommé Nouvelle France; le nom seul indique l'origine. Si vous étiez Canadiens-français aussi sincères, vous feriez tous vos efforts pour mettre vos compatriotes en état de lutter avec le peuple avoisinant. En fait d'intelligence et de talents naturels ils ne le cèdent aucunement aux américains, mais l'éducation ne vient pas par intuition; il n'y a pas de science infuse. Donnez donc une éducation plus ou moins générale aux Bas-Canadiens, et dans peu, ils seront en état de se mesurer avec tous les autres, mais sans cela, ils doivent infailliblement demeurer leurs inférieurs.

WOLFRED NELSON.

ANNONCES NOUVELLES.

Théâtre-Royal. Bénéfice de M. Andrews. Ce soir. Baume de Wistar. Banque d'Epargnes. Maison à louer. La récente cause pour libelle.

Nous prions nos abonnés des Campagnes dont le semestre est expiré le 1er Juillet courant, de nous en faire parvenir le montant, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du JOURNAL et de L'ALBUM MENSUEL.

On peut envoyer par la poste les sommes qu'on voudra nous rembourser et dans ce cas seulement, nous offrons volontiers de payer le port.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 28 JUILLET 1848.

LA QUESTION DE LA PRÉSENCE.

Une dépêche du bureau colonial concernant cette importante question a été reçue mardi dernier par Son Excellence le gouverneur-général. C'est une réponse au mémoire adressé par Mr. le juge Day à Sa Majesté la Reine, dans lequel il se plaint de la présence accordée à M. le juge Bedard. La marche suivie par notre gouvernement en cette matière est pleinement approuvée par le gouvernement Impérial. La règle invariable en Angleterre, à ce qu'il paraît, est d'accorder la présence dans la nouvelle commission suivant le rang que la personne aurait le droit d'occuper suivant sa première commission. Ainsi toutes les clameurs de la Gazette de Montréal et de quelques autres journaux sur ce prétendu acte arbitraire, cet injuste exercice de la Prérégative Royale de la part de notre gouvernement actuel, étaient aussi vaines que ridicules. Suivant un savant correspondant de la Gazette, le ministère avait pourtant en nommant M. Bedard juge à Montréal, avec présence sur MM. les juges Day et Smith, posé deux clouds à son propre cercueil; ce même correspondant ajoutait, "et si les précédés du ministère sont soutenus en Angleterre, je crains bien que ce ne soit un clou posé au cercueil de la monarchie Britannique." C'est ainsi que parlent les loyaux conservateurs quand les choses ne vont pas à leur goût.

En Angleterre, dit avec beaucoup de raison notre confrère du Pilot, il y a autant de respect pour l'indépendance des juges qu'en puissent désirer les plus exigeants et cependant c'est la nation constamment d'accorder la présence

comme ça été fait ici à M. le juge Bedard. La dépêche qui vient d'être reçue est très satisfaisante comme faisant connaître ce qu'est la pratique anglaise et donnant l'approbation du gouvernement Impérial à la marche suivie par le gouvernement Canadien. Mais elle ne décide pas la question. M. le juge Rolland et ses confrères désintéressés ont foulé aux pieds la commission de la Reine et il faudra peut-être un appel de M. le juge Bedard au Conseil Privé pour que la question soit finalement décidée. Ceci amènera de grands délais et pendant ce temps, la conduite factieuse des juges a empêché M. Bedard de remplir ses devoirs. Reste à savoir si ces messieurs, auront la décence d'abandonner leur opposition. Mais très certainement M. le juge Day s'exposera à un peu plus d'humiliation, s'il persiste à mettre le gouvernement au défi. On peut l'excuser jusqu'à aujourd'hui pour cause d'ignorance, mais cette excuse ne vaudra pas plus longtemps. Nous sommes curieux de savoir l'opinion de la Gazette sur la marche que doivent suivre les juges dans cette affaire."

Il nous semble, à nous, que MM. les juges doivent en avoir assez maintenant pour revenir sur leur décision, et ne pas priver plus longtemps le district de Montréal des services d'un quatrième juge. Si c'est la pratique invariable en Angleterre d'accorder la présence comme on l'a fait ici, à M. le juge Bedard, il n'y a plus de question du tout. Les juges ne sauraient persister dans leur opposition à l'Exécutif sans montrer un esprit de malice et de vexation indignes d'hommes préposés à de si hautes fonctions. Quant à MM. les juges Day et Smith qui se prétendent si maltraités par la commission accordée à M. le juge Bedard, il leur reste un moyen de se soustraire à l'injustice, c'est de résigner leurs commissions. Sont-ils capables de faire cet acte de noble indépendance?

Le Club Shakespeare de Montréal.—Cette société littéraire a dernièrement élu pour un de ses membres honoraires M. le Comte d'Ellesmere, grand protecteur des arts et des lettres. Le noble lord en recevant l'avis officiel de sa nomination s'est empressé d'écrire au secrétaire M. J. S. Lee, qu'il retardait d'envoyer son acceptation, afin de l'accompagner d'un envoi de livres qui pourrout être utiles à l'institution et mieux prouver combien il est sensible à l'honneur qu'on vient de lui faire.

Association de la Délivrance.—M. Fabre vient de rendre ses comptes en détail de la gestion des fonds de cette association. Ces comptes ont été publiés hier dans la Minerre et sont très-satisfaisants. Avec la correspondance et les autres soins de cette administration, ils ont dû coûter beaucoup de temps et de travail à M. Fabre et à son associé M. Gravel. Le pays leur doit certainement de la reconnaissance.

Une touchante infortune.—Un journal du Wisconsin nous raconte la mort d'une jeune fille sous les circonstances les plus touchantes. Mlle Julie Anne Van Dooser était fiancée à un jeune homme de son village qu'elle aimait depuis longtemps. Le ciel combloit enfin leurs vœux. Le jour de leur union était fixé, les habillements de noces se préparaient quand un matin le jeune homme disparaît. Il était parti pour ne plus revenir. La jeune fille d'une santé délicate ne put supporter un choc si violent porté à ses affections et à son avenir. Elle tombe malade, languit et meurt. Le jour fixé pour le mariage de la pauvre enfant, elle fut portée en terre. Suivant son dernier vœu on l'avait revêtue de sa blanche robe de mariée. Son front était ceint de la symbolique couronne d'orange et tous les invités de la nocce étaient présents.

Théâtre-Royal.—Ce soir est le bénéfice de M. Andrews, le Directeur de la Scène. On joue Black Eyed Susan, un joli drame maritime. On annonce la prochaine arrivée des Petites Danseuses Viennoises qui ont fait fureur l'an dernier.

Examens du couvent de Longueuil.—L'examen des élèves du Couvent de Longueuil ont eu lieu hier, le 27 du courant en présence de monseigneur l'Evêque de Montréal, de plusieurs membres du Clergé et d'un grand nombre d'amis de l'éducation et de parents des élèves. Cette maison qui n'existe que depuis trois ans, ne le cède déjà en rien aux autres établissements du pays, pour l'éducation des filles. On y enseigne tout ce qu'une mère de famille doit savoir, y compris plusieurs arts d'agrément et de luxe qui maintenant font nécessairement partie d'une bonne éducation; tels que la musique, le dessin, la peinture, la broderie etc.

Quant on se rappelle que les fondatrices de cette maison et toutes, ou presque toutes les institutrices sont de la campagne on sera étonné d'apprendre que les élèves ont répondu à toutes les questions qui leur ont été faites dans le cours d'un examen de plusieurs heures avec une facilité et un aplomb qui ne laissent rien à désirer. Ces jeunes demoiselles ont paru sur les grammaires française et anglaise, la géographie, l'histoire, l'analyse et l'arithmétique à peu près aussi bien que le font les meilleurs élèves des premières maisons d'éducation dont s'honore le pays. Mais ce qui a surtout frappé un grand nombre des auditeurs ce sont les progrès faits par ces demoiselles dans l'anglais, tellement qu'on se demandait souvent si celle qui répondait était une canadienne ou une étrangère, tant la prononciation de cette langue était parfaite. A la fin de la séance a été représenté un drame touchant et moral plein d'intérêt; les actrices s'en sont acquittées extrêmement bien, surtout quand on considère qu'elles n'ont probablement jamais vu aucune représentation quelconque.

Le tout s'est terminé par la distribution des prix bien gagnés certainement, et parmi lesquels il y en avait pour la bonne tenue, la propreté, la couture, le tricotage etc. etc., ce qui prouve que dans cette maison on fait au moins marcher de pair l'utile et l'agréable.

Quant à la discipline de la maison, aux soins donnés aux élèves nous ne ferons qu'une observation, c'est qu'on a entendu une de ces demoiselles dire à sa maman, qui lui recommandait de se tenir prête à partir le lendemain matin, de ne venir la chercher que le dimanche suivant.

Honneur donc à cette maison que les élèves laissent avec peine et revoyent avec joie et où l'on paraît si bien comprendre l'éducation qui convient à notre jeunesse, et gloire aux habitants de Longueuil d'avoir au milieu d'eux un établissement qui leur fait tant honneur et qui promet tant pour l'avenir.

Décision importante.—La Cour du Banc de la Reine vient de décider dans une cause de Cuvillier vs Munro, qu'un membre du Parlement Provincial peut être arrêté comme un autre individu et n'a pas de privilèges le protégeant contre l'arrestation dans les procédures civiles. C'est M. le juge Day qui a rendu ce jugement. Les points de la décision qui a été préparée avec soin peuvent être analysés comme suit: 1o. Les privilèges exemptant de la prise de corps dans les procès civils n'appartiennent aux membres de l'Assemblée Législative en vertu d'aucune loi, jurisprudence ou usage. 2o. Ni par incident légal on analogie avec le Parlement Impérial. 3o. S'ils existent pour raison de nécessité (durant la session par exemple) ils n'existent que tant que la nécessité dure et pas plus longtemps. 4o. Le cas du Pétitionnaire ne tombe pas dans cette dernière règle.

Collège de Montréal.—Les exercices littéraires de cette maison ont eu lieu mardi et mercredi dernier en présence d'un concours assez nombreux de spectateurs. Les élèves ont bien répondu sur les différentes matières de leurs études. Mais nous regrettons d'apprendre qu'en présence de tous les progrès qui se font dans la plupart des maisons d'éducation du pays, MM. les Sulpiciens de Montréal aient fait si peu de changements dans le système d'enseignement en usage dans leur collège. Ce système pêche surtout par l'absence d'actualité. Il serait désirable que l'enseignement fut plus en harmonie avec les besoins et les idées du jour.

M. Guizot vient de refuser la chaire de Professeur des langues modernes au collège royal d'Oxford, en Angleterre.

Fête à bord des steamers Américains.—Les officiers des Steamers Américains, qui depuis leur arrivée dans notre port ont reçu tant de politesse de la part de nos citoyens, leur ont donné en retour mardi soir une brillante fête. Il y avait grande et joyeuse compagnie à leur bord. Après une excellente collation, on dansa jusqu'à une heure avancée de la nuit et chacun se retira enchanté des plaisirs de la soirée.

Exposition d'horticulture.—Cette exposition a eu lieu mercredi dernier et a été très remarquable. Il y avait des grappes de raisin surmûres en maturité, de la serre de M. Torrance, des melons, citrouilles, groseilles, galettes et autres fruits et de bien belles fleurs.

La récente cause pour libelle.—Il y aura demain une assemblée de journalistes et autres pour exprimer leur opinion sur les procédés adoptés contre le propriétaire du Transcript, et aussi pour former un fond afin de payer les dommages, intérêts et frais accordés à la demande en cette cause. Nous espérons que cette assemblée sera nombreuse et que l'objet qu'elle a en vue trouvera de la sympathie dans le public.

Le Transcript d'hier nous a appris la générosité du propriétaire d'un des premiers journaux de New-York, M. Hall du Commercial Advertiser, qui apprenant le verdict rendu contre M. McDonald, lui a présenté la somme de VINGT PIASTRES pour l'aider à payer les dommages adjugés contre lui.

La 7e livraison de notre Album Littéraire pour 1848 est maintenant prête à notre bureau.

COLLEGE DE ST.-HYACINTHE.—Un correspondant de l'Ami de la Religion et de la Patrie écrit à ce journal :

"J'arrive, de St. Hyacinthe, tout enthousiasmé de l'examen des élèves auquel j'ai assisté le dernier jour. Je n'ai pas le temps d'entrer dans des détails. Je me bornerai donc à vous dire que le cours des études y est excellent, et que le point sur lequel le collège de St. Hyacinthe me semble l'emporter sur tous les autres, c'est l'actualité. On y tient les élèves au courant de tout ce qui se passe dans le monde, de sorte qu'ils ne sont pas étrangers, comme les élèves des autres maisons d'éducation, aux grandes questions politiques et sociales qui s'agitent. Ils n'auront rien à apprendre quant aux éléments des choses s'entend, en entrant dans le monde; et ce qui est mieux encore, rien à désapprendre. On y respire les saines doctrines du libéralisme chrétien bien entendu."

MUNICIPALITE.—Le village de St. Jean, comté de Chambly, vient d'être érigée (par proclamation en date du 20 courant) en une municipalité séparée.

EVÊQUES.—Mgr. Phelan est arrivé de Kingston ainsi que Mgr. Smith, coadjuteur de l'évêque de Glasgow. Mgr. Smith vient en Canada pour des objets de charité. S. G. prêchera Dimanche prochain à l'Eglise St. Patrice.

—La liste civile vient d'accorder des pensions à plusieurs hommes éminents dans les lettres et dans les sciences : à James Sheridan Knowles, auteur dramatique, £200 ; à J. C. Adams, astronome qui découvrit la planète Neptune, £200 à M. Carleton, homme de lettres irlandais, £100. Les fonds destinés par la liste civile en pensions aux savants et aux hommes de lettres ne s'élevaient qu'à £1,200.

LE VILLAGE DE LONGUEUIL qui a été tout dernièrement érigé en municipalité séparée a fait ses élections municipales le 10 du courant. Les officiers élus sont MM. I. Hurteau, Chs. St. Michel, N. Trudeau, Ed. L'Espérance, Jean Thibault, Joseph Lecout, F. B. Viger.

A une assemblée subséquente de ces officiers, M. I. Huteau a été proclamé unanimement maire de cette nouvelle municipalité, et M. Eustache Pagé en a été constitué le secrétaire trésorier.